

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 16 Juillet 2021 PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt et un, le seize Juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique GIVRE, Maire.

Présents : Dominique GIVRE - Fabienne BEAUJEU - Jean-Claude FAIDUTTI - Didier GUILLOT
-- Jean-Marc GOUJAT - Mathieu ARSALE - Jean-Marc BERNAY - Frédéric MAINAS.

Absent excusé: Marc OJARDIAS

Pouvoir : Marc OJARDIAS à Dominique Givre

Secrétaire nommé pour la séance : Jean-Claude FAIDUTTI

==*==*==*==*==*==*==

Le Maire a souligné une erreur qui a été soulevée lors de la permanence de l'Enquête Publique au sein de la Mairie, par les membres de la Famille DALLERY, sur l'absence de la mention de la parcelle A624, lieu-dit les Carrières sur la délibération du 5 mai 2021 portant sur l'arrêt du Plui.

Juridiquement, le Conseil Municipal ne fera pas une nouvelle délibération à ce sujet. Du fait que cette dernière annulerait la précédente et ferait que l'avis de la commune passerait en avis favorable tacitement car elle serait hors délai.

Il s'agit d'un oubli qui a été notifié à la Copler et la commune a fait une contribution à l'enquête publique dans ce sens.

1. Approbation PV réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé par 8 voix pour et 2 abstentions (JM Bernay et JM Goujat qui étaient absents)

2. Remboursement du transport scolaire concernant le RPIC Neaux/Lay

Depuis 2001, un Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC) a été créé entre Lay et Neaux, et concentré à Lay. Il avait alors été décidé que la commune de Neaux prendrait à sa charge les frais de transport scolaire pour les familles concernées.

Ces frais sont d'abord réglés par les familles au Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, puis remboursés aux familles par la commune. Ils s'élèvent à 110 € par enfant et par an.

13 enfants sont concernés pour cette année scolaire, ce qui représente la somme 1 410 €.

→ Approbation à l'unanimité du remboursement pour l'année scolaire écoulée soit 2020/2021, ainsi que pour l'année scolaire à venir, soit 2021/ 2022.

3. Organisation de la Commémoration des Combats de Neaux et du Concert du Carillon

Comme chaque année, l'association du carillon rhônalpin souhaite organiser un concert de Carillon, le Conseil étant favorable, il se déroulera le mercredi 14 Juillet 2021 à 18 heures.

De même, les cérémonies de commémoration des Combats du 18 Août 1944, seront organisées conjointement avec la Commune de Saint Symphorien de Lay le dimanche 22 août.

A noter que ces événements seront soumis aux directives sanitaires en vigueur.

4. Devis sur l'achat d'un écran et vidéoprojecteur pour la salle des fêtes

Afin de compléter avantageusement l'équipement de la salle des fêtes, un devis a été demandé à l'entreprise POINT SHOW, pour l'achat et l'installation d'un vidéoprojecteur et un écran rétractable électrique (3*2 M) pour un montant de 3306 TTC. A prévoir une arrivée électrique (sur mur pour écran et plafond pour vidéoprojecteur) ainsi qu'un adaptateur pour tout type d'ordinateur (USB et HDMI),

→ Approbation à l'unanimité de ce devis

5. Devis Suez Travaux assainissement problème de canalisation Chemin Valorge

Aucun devis n'ayant pu être présenté dans les délais, cette question sera rediscutée à la prochaine réunion.

6. Devis de remplacement de la porte de la salle des Associations

5 devis ont été présentés : Fermetures Roannaises, Omabois, JLC Menuiserie, Créabois et l'Artisanale du Bois pour remplacer la porte de la salle des associations.

Le Conseil a retenu le devis de l'entreprise Omabois pour un montant TTC de 2526 €.

Le coloris choisi est le marron.

→ Approbation à l'unanimité de ce devis

7. Organisation des élections régionales et départementales

Le conseil recense les derniers besoins matériels et humains nécessaires au bon déroulement des élections des 20 et 27 juin.

8. Questions diverses

a) Mobiliers salle des fêtes

Le remplacement du mobilier de la salle des fêtes a eu lieu mais l'échange ne donne toujours pas satisfaction le même problème d'attaches persiste.

Le Conseil va relancer Monsieur Chambosse, gérant de l'entreprise CBC, vendeur.

b) Malfaçons salle des fêtes

Depuis la réception des travaux, un certain nombre de malfaçons ont été mises en évidence et constatées avec Madame Troncy, architecte, responsable des travaux. A ce jour, le problème n'étant pas réglé, le Conseil envisage de faire parvenir un courrier en recommandé au Cabinet d'architecte et en copie à la préfecture, au Conseil Régional, Départemental et à la Copler pour information.

b) Installation de la fibre et étude de propositions de différents prestataires
La Mairie souhaite raccorder son réseau de téléphonie et d'internet à la fibre, plusieurs devis sont en étude et en cours (orange, Bouygues télécom, Elan etc)

d) Radars pédagogiques

Les radars dysfonctionnent. Il s'agirait des batteries. Un technicien doit se déplacer pour identifier la cause de la panne.

Un devis sera présenté au prochain Conseil Municipal.

e) Devis Electricité Local des Boules

Problème sur l'installation électrique du local des boules, il a été retenu le devis de l'entreprise de Monsieur PIERREFEU Jean-Paul pour un montant de 324 TTC.

→ Approbation à l'unanimité de ce devis

f) Informations diverses

Plusieurs subventions vont être versées notamment celle de la DETR, de la Région et du Département pour les travaux de la salle.

Le SIEL a doré et déjà alloué 10 000 € pour l'installation du chauffage.

Quant au département, il a octroyé, le 7 juin 2021, à la Commune une enveloppe de 24 000€ pour la voirie communale et rurale

Fermeture de la Mairie du lundi 12 Juillet au Vendredi 30 Juillet inclus.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au jeudi 2 septembre à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 15.